

ASSOCIATION TMPP

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

ANNE-MARGUERITE VEXIAU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL THIERRY VEXIAU VICE-PRÉSIDENTE GENEVIÈVE MULSANT TRÉSORIER GUY DE BÉLINAY

GROUPES OPERATIONNELS

GRUPE PILOTE

CHANTAL POT • NATHALIE BROUSSEGOUTTE

COMITE
D'ETHIQUE
PATRICE LE ROUX

GRUPE DES
FORMATEURS
CATHERINE LALANNE
NATHALIE BROUSSE-
GOUTTE

GRUPE
PERM. TEL.
GENEVIÈVE MULSANT

BULLETIN
AUDE DE VILLEROCHÉ

SITE INTERNET
SYLVIE TERRIEN
PATRICK FAURE

DOCUMENTATION
(POSTE À POURVOIR)

MANAG'APPORT
SOUTIEN ADMINISTRATIF
PASCAL NACFER
CHRYSTELLE HIMMI

DATES DES FORMATIONS ORGANISÉES PAR TMPP À PARIS JUSQU'EN JUIN 2005 :

- CF1 6, 7 avril 2005
- CF2 27, 28 mai 2005
- CF3 22, 23 avril 2005
- CF4 20, 21 mai 2005
- CF5 8, 9 juin 2005

LIEU DE FORMATION :

Maison des Associations Adèle Picot
39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris
(Hébergement sur place possible)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE :

TMPP, 32, rue de Paradis 75010 Paris
Tél.: 01 47 70 35 46 (les mardis et mercredis de 9 h à 13 h)
Fax : 01 40 22 62 88.
Email : tamainpourparler@wanadoo.fr

PROCHAINE INTERVISION :

(échanges entre facilitateurs, praticiens confirmés et stagiaires ayant au moins suivi le CF3) le 1^{er} juin : 14 h - 18 h sous la conduite d'Anne Marguerite Vexiau.
Inscription au 01 43 25 13 35.

(pour les formations dans les autres régions, consulter le site www.tmpp.net)

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Pour joindre TMPP : 01 47 70 35 46

PLANNING DES PERMANENCES DES BÉNÉVOLES TMPP

Lundi : 10 h - 13 h
Mardi : 13 h 30 - 15 h 30
Mardi : 18 h - 20 h

PERMANENCE DE MANAG'APPORT

(questions administratives, inscriptions aux formations TMPP...)
Mardi et mercredi : 9 h - 13 h
tamainpourparler@wanadoo.fr



Ta Main Pour Parler

TA MAIN POUR PARLER



n° 29

avril 2005
www.tmpp.net
contact@tmpp.net

SOMMAIRE

LE NOUVEAU VISAGE DE L'ASSOCIATION, Anne-Marguerite Vexiau, présidente	1
BREF COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2004	3
PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN 2005	4
ORGANIGRAMME	4
FORMATION - PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE - INFORMATIONS	4

LE NOUVEAU VISAGE DE L'ASSOCIATION

 Anne-Marguerite Vexiau, présidente

Les anciens retrouveront avec plaisir leur bulletin dont la publication a été interrompue en mars 2003. Ce numéro vise uniquement à faire le point sur l'association, mais les suivants pourront être enrichis des articles, témoignages, poèmes et dessins que vous voudrez bien nous envoyer. Vous pouvez télécharger sur le site internet de TMPP les vingt-huit bulletins déjà publiés.

LE POINT SUR L'ÉVOLUTION DE LA CF ET DE LA PSYCHOPHANIE

Depuis deux ans, il a coulé de l'eau sous les ponts. Des problèmes de santé m'ont obligée à mettre l'association en veilleuse, mais la Communication facilitée et la Psychophanie ont continué à se développer, parfois même à s'emballer.

Certes, des professionnels de plus en plus nombreux ont acquis une grande compétence et travaillent remarquablement. Mais il m'arrive de ne plus reconnaître ces outils tels que j'avais à cœur de les voir se développer. La Psychophanie, parfois associée à des pratiques ésotériques ou à des théories surprenantes assénées comme des vérités, est quelquefois utilisée par des professionnels qui croient savoir. Ils ont acquis rapidement une grande aisance pour faire frapper les personnes qu'ils facilitent et se font très vite une clientèle, sans réaliser les dangers que peut présenter le fait de pratiquer la Psychophanie sans formation à la relation d'aide, de manière isolée, hors d'un cadre structuré et sans supervision. Ils exercent de ce fait un pouvoir sur l'autre sans même s'en rendre compte.

Devant cette image qui nuit à la Psychophanie, des parents et des professionnels qui prennent en charge des personnes handicapées cherchent à se démarquer et se refusent à parler de Psychophanie. Certes, le registre de communication est différent, c'est-à-dire qu'ils abordent des sujets qui concernent davantage la vie quotidienne, mais ils ne réalisent pas qu'il existe tout autant une transmission d'informations d'inconscient à inconscient et même un partage de savoirs, lorsqu'il s'agit de faire des acquisitions scolaires par exemple. Et le danger est tout aussi important.

La personne handicapée qui ne regarde pas son clavier ne frappe pas de manière volontaire. Son expression écrite, même si elle est intentionnelle, n'est vraisemblablement pas plus consciente que celle des personnes ordinaires (encore qu'il soit difficile d'en juger.) La différence réside dans le fait que la personne sans langage n'a pas les moyens de dire sa surprise lorsqu'on lui lit ce qu'elle a écrit, alors que la personne valide sait bien que ce qu'elle frappe n'est pas volontaire.

La Psychophanie est un passage obligé qui permet l'apprentissage en CF. On peut comparer cette transition à l'évolution du bébé. Au départ, il ne se distingue pas de sa mère et comprend tout de manière intuitive. Il apprend ensuite progressivement à travers elle le langage et la vie. En se détachant de l'état fusionnel avec sa mère, le bébé développe sa propre prise de conscience des événements et affirme peu à peu sa personnalité.

De manière analogue, la personne handicapée utilise les connaissances et le mode de pensée du facilitant pour s'exprimer, dans cette relation symbiotique où les limites entre facilitant et facilité sont floues. Elle apprend vraisemblablement à organiser sa pensée, à affûter son raisonnement et acquiert ainsi des connaissances. Le facilitant peut alors diminuer progressivement le contact physique. Je connais en réalité très peu de personnes qui pratiquent la CF sur un clavier d'ordinateur avec cet objectif. Cette technique s'effectue dans un cadre éducatif, elle est beaucoup plus ardue et exige des séances rapprochées. Je voudrais pourtant que l'association mette tous ses efforts à développer cet aspect de la CF pour ceux qui ont la capacité d'accéder à une certaine autonomie dans la frappe.

On ne comprendra jamais le fonctionnement de cette méthode si l'on ne va pas au-delà des connaissances scientifiques actuelles. "Fermer les yeux n'empêche pas l'aurore de naître" disait un brahmane. Le fait de cacher les phénomènes télépathiques inhérents à la Psychophanie présente de nombreux risques. Cela

BULLETIN D'ADHÉSION À TMPP

Cotisation annuelle (chèque à l'ordre de TMPP) à adresser à : TMPP, 32 rue de Paradis 75010 Paris

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom Prénom:

Adresse :

..... Tél.:

Fax ou Mél.: Mobile :

Professionnel non praticien Ami

Parent d'enfant handicapé : son âge la nature de son handicap:

40 € 100 € (cotisation de soutien)

Praticiens 100 € pour les facilitateurs "autorisés à pratiquer"

200 € pour les praticiens "certifiés" (ayant terminé la totalité du cursus de la formation)

Je joins un don de

Je souhaite recevoir un récipissé justificatif.

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Les informations contenues dans ce formulaire sont traitées de façon automatisée. Ces informations ne sont utilisées et ne font l'objet d'une communication à l'extérieur que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Vous bénéficiez de par la loi d'un droit d'accès à nos fichiers avec possibilité de rectifier les erreurs qui auraient pu être commises.

empêche de progresser dans la compréhension des mécanismes en jeu et fait paraître aberrant qu'une personne mutique, gravement atteinte dans ses capacités cognitives et dont le cerveau est profondément lésé, n'ayant de surcroît jamais ouvert un livre, puisse s'exprimer instantanément dans un langage structuré et avec un vocabulaire hors du commun !

Il est urgent et indispensable que des scientifiques acceptent de se pencher sur ces phénomènes. C'est l'unique moyen de faire accepter la CF et la Psychophanie à long terme.

Ce qui m'importe malgré tout, c'est la joie des personnes handicapées qui peuvent enfin communiquer et s'ouvrir à la vie, c'est le changement de regard qu'on porte sur elles et le mieux être des personnes ordinaires qui se libèrent des tensions qui les empêchaient d'avancer. Et c'est pour cela qu'il faut absolument continuer, mais avec toute la rigueur nécessaire.

UNE ECOLE DE CF ET DE PSYCHOPHANIE

La CF et la Psychophanie sont des outils particulièrement difficiles et délicats à manier, je m'en rends compte de plus en plus. Je souhaite qu'elles soient utilisées dans un souci de grande éthique et de respect de l'autre. Au sein du groupe pilote, du groupe des formateurs et du comité d'éthique de TMPP, nous avons beaucoup réfléchi à la situation. Nous avons resserré le cadre de la formation afin que vous puissiez compter sur des praticiens solides, capables d'accompagner leurs patients et leurs parents et pas seulement de les faire "parler". Des praticiens qui connaissent les différents écueils et sont conscients de leurs limites. Nous voulons éviter que fleurissent des formations satellites qui risqueraient peu à peu de n'aborder la CF et la Psychophanie que sous certains aspects correspondant à la personnalité du formateur et de ne plus assurer une formation complète et harmonieuse.

Au cours de nos réflexions, l'idée a germé d'une "Ecole de Communication facilitée et de Psychophanie" qui verra le jour dès la rentrée scolaire 2005-2006. Une équipe de formateurs choisis, formés, compétents, complémentaires, abordera tous les aspects de la CF et de la Psychophanie et les dangers à éviter. Comme précédemment, mais avec une sélection plus rigoureuse des candidats, la formation sera réservée d'une part aux parents de personnes handicapées et aux professionnels qui veulent développer dans les institutions une communication de base en faisant pointer du doigt des objets, des images ou des mots, d'autre part aux professionnels de la santé qui souhaitent dialoguer plus en profondeur avec leurs clients, qu'ils soient handicapés ou valides. Les premiers suivront les niveaux 1 et 2 et s'entraîneront dans des ateliers ou au sein des groupes de personnes handicapées déjà constitués. Les seconds s'engageront à continuer l'intégralité de la formation, à effectuer un travail sur eux-mêmes et à compléter éventuellement leur formation à la relation d'aide.

En effet, la Psychophanie n'est pas une thérapie en soi, elle est un outil à valeur thérapeutique utilisé par des personnes dans l'exercice de leur profession. L'association commence à se doter de moyens plus performants pour sélectionner les stagiaires, contrôler leur capacité à exercer et les accompagner au mieux, surtout dans leurs débuts. L'organisation matérielle de la formation se fera dans toute la France par le cabinet Manag'Apport, en lien avec des points-relais dans différentes régions chargés d'organiser sur place la venue des formateurs TMPP. Les institutions et associations qui le souhaitent pourront aussi demander à l'association qu'une équipe de formateurs se déplace *intra muros*.

La liste des praticiens, intégralement refaite et validée, figurera sous peu sur internet. Les noms et les coordonnées des praticiens les plus proches de votre domicile pourront toujours vous être communiqués lors des permanences téléphoniques.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE L'ASSOCIATION

Le redémarrage de l'association se fait pour l'instant, non seulement grâce aux membres du Conseil d'administration qui ont pris des responsabilités et aux personnes qui assurent la permanence téléphonique, mais aussi grâce au travail des membres des différents groupes opérationnels qui se réunissent régulièrement. Les liens ont été resserrés entre ces groupes et le Conseil d'administration par l'intermédiaire de correspondants qui transmettent les informations de l'un à l'autre. Les propositions formulées au sein de ces groupes sont ensuite votées au Conseil.

Cette réflexion, suivie de décisions prises en commun, nous fait espérer que la CF et la Psychophanie pourront être reconnues de manière officielle. Ces professionnels oeuvrent de manière bénévole et désintéressée, certains viennent de loin et doivent en plus assumer leurs frais d'hôtel et de transport. Les ressources actuelles ne permettent pas d'envisager de les défrayer ni de payer les formateurs à leur juste valeur.

Pour atteindre le professionnalisme souhaité, l'association a le devoir de s'en donner les moyens. Cette organisation matérielle a un coût et nécessite obligatoirement la rémunération de permanents et celle des praticiens dont l'engagement devient une partie de leur activité professionnelle. Pour lancer l'Ecole avec succès, il nous faut un financement suffisant permettant la formation des formateurs, le suivi des stagiaires et la mise en place de tous les rouages nécessaires à son bon fonctionnement. C'est à ce prix que chacun pourra bénéficier de la qualité et de la bonne évolution de la CF et de la Psychophanie.

Nous avons prévu que les ressources de l'association viendraient de l'organisation de la formation et du montant des adhésions à l'association. Or, pour l'instant, la reprise de la formation s'effectue lentement sur Paris, après l'interruption des stages à EPICEA qui a transféré ses activités de formation à TMPP. Le nombre des inscrits reste insuffisant car nous sommes plus exigeants pour la sélection des stagiaires.

Nous avons prévu une cotisation normale de 40 € pour les parents, amis et professionnels non-praticiens et un tarif différent pour les praticiens :

- 200 € pour les praticiens "certifiés", c'est-à-dire qui ont terminé tout le cursus de la formation,

- 100 € pour les facilitateurs "autorisés à pratiquer", c'est à dire qui peuvent utiliser la CF et la Psychophanie sous le contrôle d'un superviseur après avoir fait au minimum le stage intitulé CF3, (c'est à dire les 2/3 de la formation environ) et qui s'engagent à poursuivre le cursus jusqu'au bout en respectant les règles de la charte.

Mais le nombre des cotisants à l'association a fondu : il est passé de 550 à 207.

Tous les praticiens doivent accepter de cotiser, non seulement pour bénéficier des services de l'association (participation aux stages, informations, réflexion, recherche, soutien éthique, permanence téléphonique, support des formations, diffusion des renseignements les concernant), mais aussi pour assurer la pérennité de la CF et de la Psychophanie, ce qui ne pourra se faire sans l'essor de la structure associative TMPP. Les professionnels n'adhérant pas à TMPP ne pourront pas avoir recours à ces différents services, notamment au comité d'éthique en cas de difficulté ou de litige avec des parents ou des professionnels.

Il est aussi nécessaire que le plus grand nombre possible des praticiens acceptent d'apparaître sur la liste officielle des facilitateurs de TMPP, au besoin en mentionnant qu'il n'ont plus de place pour recevoir de nouveaux clients, car c'est une garantie de transparence et de sérieux pour l'association. Il faut aussi que TMPP puisse proposer à tous ceux qui ont besoin de la CF et de la Psychophanie une liste suffisamment importante pour qu'ils trouvent un praticien qui ne soit pas trop éloigné de leur domicile.

Il est également de la responsabilité de chaque praticien de faire reconnaître le sérieux de sa démarche personnelle en acceptant de terminer sa formation, de participer aux groupes d'intervision et d'être supervisés. Or un grand nombre de facilitateurs se sont fait une clientèle en un an ou deux par le biais des permanences téléphoniques de TMPP et le bouche à oreille. Ils ne voient donc pas la nécessité de figurer sur la liste TMPP et se soustraient ainsi à toute exigence de poursuivre la formation. Sur les 245 anciens stagiaires qui ont été sollicités pour figurer sur la liste, 21 seulement ont répondu positivement.

PROTECTION DE LA CF ET DE LA PSYCHOPHANIE

Par ailleurs, j'ai déposé le mot Psychophanie au registre de l'Institut National de la Protection Industrielle le 30 octobre 2002 sous le numéro : 02 3192505. TMPP a également déposé celui de Communication facilitée (CF). Le titre de "praticien en CF et/ou Psychophanie" ne pourra être attribué aux professionnels formés hors de l'Ecole. Selon le règlement que j'ai déposé à l'INPI, je me réserve le droit d'interdire d'utiliser le terme de Psychophanie aux praticiens qui ne respecteraient pas leurs engagements de formation ou la charte du facilitant et à ceux dont les pratiques ne correspondent pas à celle que j'ai initiée ou qui les associent à des techniques ésotériques.

Les personnes ayant participé aux stages avec des formateurs qui étaient jusqu'alors "partenaires de TMPP" pourront encore intégrer l'Ecole l'année prochaine pour terminer leur cursus, avec un entretien d'entrée pour ceux qui ne répondraient pas à tous les critères qui sont maintenant exigés. Il leur sera éventuellement proposé une formation complémentaire à la relation d'aide. Toutefois, les passerelles ne seront plus possibles pour les stages effectués à partir de septembre 2005. J'invite tous les professionnels qui ont commencé leur formation à comprendre la nécessité de cette réorganisation.

Lorsqu'on développe des outils aussi extraordinaires que la CF et la Psychophanie, il est normal de soulever de fortes résistances.

BREF COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2004

L'Assemblée générale extraordinaire a modifié les statuts en fonction des orientations approuvées par l'Assemblée générale de 2004 et pris acte du nouveau règlement intérieur. Ces modifications permettent notamment le transfert des activités d'EPICEA à TMPP qui devient l'organisme central de formation. Elle a approuvé le budget 2004 et un budget 2005 provisoire. Elle a élu 5 nouveaux membres au Conseil d'administration. Le nombre des membres du Conseil d'administration a été fixé lors de cette assemblée à 15 postes. Le Conseil d'administration a comme fonction de suivre les activités de l'association et de valider les propositions des différents groupes opérationnels. Depuis cette assemblée, la composition du Conseil d'administration et du bureau a changé, David Friboulet et Denise Sénéca ayant démissionné de leur nouveau poste. De ce fait, la charge de vice-présidente est assurée aujourd'hui par Geneviève Mulsant, et celle de secrétaire général par Thierry Vexiau, qui a accepté de prendre cette responsabilité dans l'attente d'un nouveau candidat. 6 postes restent donc à pourvoir. Les comptes-rendus officiels de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2004 et du Conseil d'Administration du 27 janvier peuvent être consultés sur le site www.tmpp.net

Certains ont pu voir dans la presse ou sur Internet de violentes critiques faites par des personnes qui ne connaissent pas ces processus et colportent des bruits diffamatoires.

Pour faire reconnaître officiellement la CF et la Psychophanie, nous réfléchissons à la meilleure manière de présenter au gouvernement les 1835 signatures de la pétition que nous avons fait circuler. Il faudra vraisemblablement mettre sur pied une nouvelle étude, telle que celle qui a déjà été réalisée avec le Dr Gepner de novembre 1995 à mai 1998, mais cette fois à plus grande échelle et avec des personnes présentant des handicaps variés, afin de mettre en évidence la valeur thérapeutique de la CF et de la psychophanie et l'amélioration du comportement des personnes handicapées. En effet, les progrès réalisés par ceux qui bénéficient de cette prise en charge ne font pas de doute.

Quoi qu'il arrive maintenant, la CF et la Psychophanie sont lancées et nul ne pourra en arrêter le processus. En créant notre Ecole, nous n'avons pas choisi la voie de la facilité, mais celle de la sagesse et de la fermeté, afin d'éviter tout dérapage. Ma responsabilité est engagée et je fais montre d'autorité parce que j'ai conscience des enjeux et des risques.

Merci encore à tous ceux qui ont adhéré à TMPP et qui nous ont généreusement fait des dons. Merci à tous ceux qui me soutiennent dans cette période difficile. Rien ne pourra se faire sans votre soutien moral et financier. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps, de leur compétence et de leur énergie dans cette grande œuvre qu'est le développement de la CF et de la Psychophanie. Nous vous convions tous à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu à Paris le dimanche 5 juin 2005 à Paris à 14h, avec une intervention intitulée "la Communication facilitée avec la personne handicapée" suivie d'un débat sur la Psychophanie.

Ne manquez pas d'inviter vos proches, des amis, des parents d'enfants handicapés qui veulent découvrir la CF et des professionnels qui travaillent dans les institutions de vos enfants.

Anne-Marguerite Vexiau, présidente de TMPP

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le dimanche 5 juin 2005 à 14h
Maison d'accueil Adèle Picot
Salle polyvalente
39, rue Notre-Dame des Champs
75006 PARIS

ORDRE DU JOUR :

14h : Rapport moral
Approbation des comptes 2004 et du budget 2005
Elections au Conseil d'administration

15h : Conférence publique
"La Communication facilitée
avec la personne handicapée"
Guylaine Rossignol, éducatrice spécialisée,
formatrice à TMPP.

"La Psychophanie"
débat introduit et animé par Anne-Marguerite Vexiau

Venez nombreux !